Intervention AFPS lors du procès de Richard Srogosz le jeudi 18 janvier 2017

Au nom de l'AFPS, de son bureau national et de ses groupes locaux de Lorraine, je tiens à apporter un soutien total à Richard. En signant une lettre aux pharmaciens de Metz en sa qualité de président du collectif BDS57, Richard n'a fait qu'exercer sa liberté de critique vis-à-vis d'un État, Israël, qui viole constamment les droits humains et le droit international.

Les relais de la politique du gouvernement israélien en France, CRIF en tête, cherchent à faire taire toute critique de cette politique en utilisant les amalgames les plus grossiers. C'est tout d'abord de faire passer l'antisionisme pour de l'antisémitisme. Alors que l'antisémitisme est un délit punissable par la loi, l'antisionisme est une opinion politique avec laquelle on peut être d'accord ou pas. L'antisionisme c'est l'opposition au caractère juif de l'Etat d'Israël et discriminatoire vis-à-vis des 20% de ses citoyens palestiniens. De façon perfide, ceux qui font l'amalgame avec l'antisémitisme laissent entendre qu'être antisioniste c'est être nécessairement contre l'existence de l'État d'Israël et non contre son caractère d'État juif.

Un autre amalgame consiste à faire passer la campagne BDS et plus particulièrement l'appel au boycott pour un appel à la discrimination à l'encontre des Israéliens. On peut être pour, on peut être contre la campagne BDS et l'appel au boycott, mais il ne s'agit que d'un moyen d'exercer une liberté fondamentale, la liberté de contestation de la politique d'un pays qui piétine allégrement le droit international et les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU. Frederica Mogherini, la ministre des affaires étrangères de l'Union Européenne, a d'ailleurs reconnu cette liberté dans une lettre à la coordination européenne des comités pour la Palestine.

Il est inacceptable que ces amalgames soient repris par le gouvernement français et il est important qu'il y ait la mobilisation la plus large pour défendre la liberté de critiquer l'État d'Israël. A ce sujet, nous ne pouvons que nous réjouir de la large unité qui a été réalisée aujourd'hui en soutien à Richard. Dans le même sens, je voudrais aussi vous inviter à un colloque que l'AFPS organise au Sénat le 12 février prochain sur le thème « a-t-on le droit de contester la politique israélienne ? ». D'ores et déjà, un certain nombre de personnalités ont annoncé leur participation : Rony Brauman, Pascal Boniface, Dominique Vidal, Esther Benbassa … Le colloque sera ouvert à l'international avec la participation de Shawan Jabareen, directeur général de l'ONG palestinienne Al-Haq, Hugh Lanning président de la plus importante association européenne de solidarité avec la Palestine, l'organisation britannique Palestine Solidarity Campaign et enfin Rebecca Vilkomerson, directrice de l'association américaine Jewish Voice for Peace.

Jewish Voice for Peace vient d'être inscrite par le gouvernement israélien, sur la liste de 20 associations interdites d'entrée en Israël pour leur participation à la campagne BDS. Deux organisations françaises figurent sur cette liste : l'AFPS et nos amis de BDS France. A l'AFPS, nous revendiquons pleinement notre implication dans la campagne BDS, comme un des moyens les plus efficaces de pression sur Israël. La participation à la campagne BDS se décline de multiples façons, et nous nous inscrivons dans une conception ouverte de cette campagne qui vise à rassembler largement. C'est pourquoi, nous avons choisi pour l'instant deux cibles principales : les produits des colonies avec pour objectif l'interdiction de leur importation et 5 banques françaises à qui nous demandons de cesser toute participation dans les banques israéliennes, acteurs majeurs de la colonisation de la Palestine.

En publiant cette liste noire, le gouvernement israélien veut casser la solidarité internationale avec le peuple palestinien mais en même temps c'est une reconnaissance de l'efficacité de la campagne BDS.

Pour défendre cette liberté de critiquer la politique israélienne, il est important de réaliser l'unité la plus large et une première victoire serait d'obtenir aujourd'hui la relaxe pour Richard.

Guy Perrier